



Caisse de pension Schindler

Rapport de gestion et comptes annuels au 31 décembre 2020



Schindler

Table des matières

4	Informations générales relatives à l'exercice 2020
13	Bilan
15	Compte d'exploitation
17	Annexe
17	I Bases et organisation
19	II Assurés actifs et bénéficiaires de rentes
19	III Nature de l'application du but
20	IV Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence
20	V Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture
22	VI Explications relatives aux placements et au résultat net des placements
31	VII Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation
32	VIII Prescriptions de l'autorité de surveillance
32	IX Autres informations relatives à la situation financière
32	X Événements survenus après la clôture du bilan
33	Rapport de l'organe de révision

Informations générales relatives à l'exercice 2020

1. Situation financière de la caisse de pension Schindler / degré de couverture

En 2020, la caisse de pension Schindler (ci-après la CP) a réalisé une performance réjouissante de 4,3% (2019: 9,8%). Grâce à cette performance, elle a bouclé l'exercice sous revue sur un excédent de produits de CHF 62,3 millions, contre CHF 78,3 millions en 2019.

Le degré de couverture *technique* selon l'OPP 2 a augmenté d'une année à l'autre, passant de 115,17% à 118,45%. Il se situe ainsi dans la fourchette fixée à 116% – 124%.

Le degré de couverture *économique* a lui aussi nettement augmenté pour s'établir à 106,0, contre 104,28% une année auparavant. Il est calculé sur la base des engagements, c'est-à-dire des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes et des provisions, escomptés à l'aide du taux d'intérêt «sans risque». Le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans sert de valeur de référence à ce taux d'intérêt sans risque qui, fin 2020, s'élevait à -0,46%. Ce taux moins élevé entraîne une hausse des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes et des provisions techniques de CHF 218 millions, ce qui conduit à un degré de couverture économique de 106,0%.

2. Rémunération des avoirs de vieillesse en 2020 / rentes versées en 2021

En raison de la performance réalisée et du degré de couverture, le conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse en 2020 à hauteur de 1,5%.

Comme le taux d'intérêt actuariel est de 1,5%, le conseil de fondation a décidé de ne pas adapter les rentes en 2021. Il garantit ainsi l'égalité de traitement des bénéficiaires de rentes et des assurés actifs en termes de rémunération des capitaux.

3. Chiffres clés des cinq dernières années

	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre d'assurés actifs	4462	4579	4566	4439	4358
Nombre de bénéficiaires de rentes	2510	2499	2470	2531	2568
Total du bilan	2243 Mio	2162 Mio	1983 Mio	2031 Mio	1863 Mio
Performance	4,29%	9,83%	-1,91%	8,55%	4,57%
Degré de couverture	118,45%	115,17%	111,56%	116,24%	113,49%
Taux d'intérêt technique	1,50%	1,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Le degré de couverture économique	106,00%	104,28%	98,17%	101,44%	96,71%
Taux d'intérêt technique sans risque	-0,46%	-0,45%	0,00%	0,00%	0,00%
Rémunération des avoirs de vieillesse	1,50%	2,50%	1,00%	2,50%	1,55%
taux de conversion à l'âge 65	5,18%	5,19%	5,20%	6,00%	6,05%

4. Évolution actuarielle

En 2020, la CP a enregistré trois décès et sept nouveaux cas d'invalidité (AI) d'assurés actifs. Par ailleurs, trois cas AI sont encore en suspens, l'assurance-invalidité fédérale n'ayant pas encore définitivement statué sur ceux-ci.

Les coûts liés à ces cas de risque sont couverts par les cotisations de risque encaissées (CHF 5,2 millions).

5. Contexte de placement

Après une année 2020 qui a débuté sur les chapeaux de roue, les principales bourses d'actions ont enregistré la chute la plus rapide de leur histoire en raison de la pandémie de Covid-19, avant de renouer tout aussi rapidement avec des niveaux record. 2020 restera dans les annales comme une année de tous les extrêmes. Ainsi, le pétrole s'est momentanément négocié au-dessous de zéro et la valeur boursière du fabricant de voitures électriques Tesla a enregistré une hausse fulgurante et dépasse aujourd'hui celle de Nissan/Renault/Mitsubishi, General Motors, Toyota et Volkswagen réunis!

Le cours des actions a été porté par la perspective d'un bas niveau des intérêts durant plusieurs années encore, avec des taux d'intérêt négatifs dans plusieurs monnaies. Le résultat des élections américaines, l'accord sur le Brexit, les espoirs placés dans les vaccins contre le Covid-19 et les investissements de plusieurs milliards attendus dans des projets d'infrastructure y ont aussi contribué, faisant régner un climat proche de l'euphorie sur les marchés boursiers.

Les taux d'intérêt sont demeurés faibles dans le monde entier. En Suisse, les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans sont restés constants à -0,5%. Les intérêts à court terme s'élèvent quant à eux à -1,0% environ.

Le dollar US s'est nettement déprécié par rapport au franc suisse, passant de 0.97 à 0.88 en comparaison annuelle. L'euro, en revanche, s'est maintenu stable à 1.08 face à la devise helvétique.

5.1 Titres

Actions

Au total, les actions suisses ont enregistré une performance de 5,1%, soit un résultat légèrement inférieur à celui du benchmark. Avec 7,2%, les actions étrangères ont quant à elles fait mieux que le benchmark.

Obligations

Malgré le bas niveau général des taux d'intérêt en Suisse, le rendement des obligations en CHF est resté tout juste positif à 0,5%. Les obligations en monnaies étrangères (hedged) ont pour leur part affiché une performance de 6,4%, grâce à une durée plus longue.

Sur les quatre gérants de fortune qui gèrent les actions et les obligations dans le cadre de mandats «balanced», deux ont surperformé le benchmark.

5.2 Placements alternatifs

Private Equity

Pour la première fois depuis dix ans, les private equity ont accusé une performance négative de -3,0%, qui s'explique par la faiblesse du dollar US. Les appels de capitaux des divers fonds ont totalisé plus de CHF 23,7 millions. Dans le même temps, les remboursements ont atteint CHF 8,5 millions. En 2020, la CP a engagé plus de CHF 50 millions dans cinq nouveaux fonds.

Infrastructures

La faiblesse du dollar US a aussi pesé sur les investissements en infrastructures (installations solaires et éoliennes, centrales hydrauliques, pipelines, installations portuaires, etc.), dont le rendement s'est établi à -2,0%.

Hedge Funds

Les hedge funds ont clos l'exercice sur une performance négative de -1,4%. Seuls deux fonds ont tiré leur épingle du jeu en obtenant un rendement de quelque 7%. Ce résultat global insatisfaisant des hedge funds est imputable au dollar US, mais aussi à un fonds géré selon le style de placement «managed futures», qui a finalement été vendu en 2020 après plusieurs années de résultats décevants.

Insurance linked securities

Malgré les répercussions négatives de la pandémie de Covid-19, les insurance linked securities ont réussi à limiter les dégâts à -0,3%. Dans ce compartiment aussi, un fonds a été liquidé pour cause de rendement insatisfaisant. En 2020, la CP a investi pour la première fois dans le secteur du life settlement. Il s'agit d'un fonds américain qui rachète des polices d'assurance-vie en vigueur et encaisse les prestations au décès de la personne assurée.

Placements immobiliers alternatifs à l'étranger

Les placements immobiliers à l'étranger, principalement des surfaces de vente et commerciales, ont souffert de la pandémie, comme en témoigne leur performance de -5,4%. En 2020, la CP a engagé des capitaux à hauteur de CHF 30 millions dans trois nouveaux fonds investis notamment dans des immeubles commerciaux/de logistique en Hollande et dans des immeubles résidentiels en Allemagne.

Obligations alternatives

À titre d'alternative aux obligations «normales», la CP investit via des fonds largement diversifiés dans des prêts accordés aux entreprises (private debt investments). La performance s'est inscrite à -2,8%, la faiblesse du dollar US étant ici aussi à l'origine de ce mauvais résultat.

5.3 Immeubles

En 2020, la performance des immeubles a atteint 7,7%, un résultat positif auquel ont une nouvelle fois contribué non seulement les immeubles appartenant à la CP, mais aussi les placements immobiliers indirects (fondations de placement, fonds de placement et sociétés de participation).

Projet immobilier Mooshüslistrasse 6 et 14, à Emmen

Le deuxième bâtiment a été achevé en février 2020, et les nouveaux locataires ont commencé à emménager: sur les 75 appartements au total, 73 avaient trouvé preneur à la fin de l'année. La Ligue contre le cancer de Suisse centrale, qui a loué la moitié environ de la surface commerciale, a pris ses quartiers en novembre 2020. Les appartements et surfaces commerciales sont mis en location sous www.moosaic-emmen.ch.

Projet immobilier à Schlieren

Le plan d'aménagement privé a été validé en automne 2020. Entre-temps, le projet de construction a été développé, et la CP escompte pouvoir déposer la demande de permis de construire au second semestre 2021. Étant donné l'ampleur du projet, le conseil de fondation a examiné diverses formes de financement et de collaboration avec des partenaires. Il est arrivé à la conclusion que la CP conduirait elle-même le projet, avec le soutien de spécialistes externes. Au total, la CP investira quelque CHF 100 millions dans ce projet au cours des années à venir.

Répercussion de la pandémie de Covid-19 sur les revenus locatifs

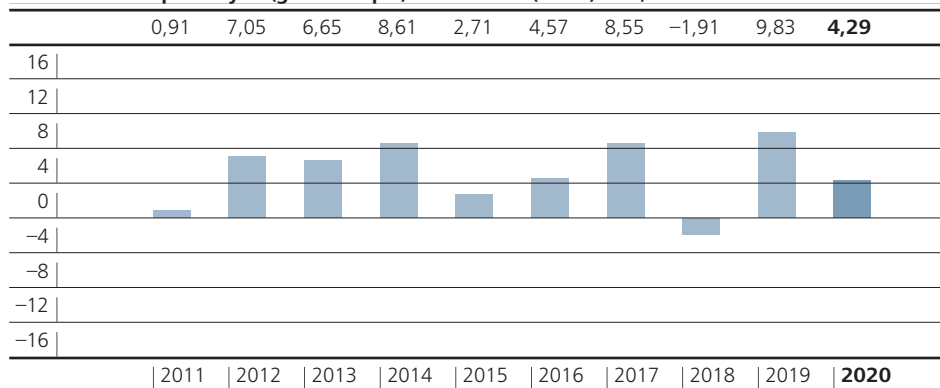
Environ 90% des revenus des immeubles en propriété directe proviennent du secteur de l'habitat, qui n'est que marginalement touché par les mesures liées au Covid. S'agissant des locaux commerciaux, le restaurant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble «Libelle» a été touché par les mesures de confinement. Un accord a rapidement pu être trouvé avec son exploitant pour le loyer durant la période de fermeture ordonnée par le Conseil fédéral.

6. Performance de la CP

Performance 2011–2020

Rendement simple moyen (géométrique) 2011–2020 (10 ans): + 5,06%

Rendement simple moyen (géométrique) 2016–2020 (5 ans): + 4,98%



En 2020, la performance de la fortune totale (= produits des placements nets + gains de cours ./ pertes de cours) s'est élevée à 4,3%, contre 6,2% pour l'indice de référence.

Le net retard accumulé en 2020 par rapport au benchmark est dû principalement aux placements immobiliers en Suisse (7,7%, contre 10,8 pour le benchmark). En raison de la forte demande des investisseurs, les fonds immobiliers (= benchmarks) ont à nouveau gagné beaucoup de valeur. De plus, les private equity ont eux aussi été nettement battus par le benchmark (-3,0%, contre 8,2% pour le benchmark). La performance de nos investissements non cotés est restée en-deçà de celle des placements cotés en bourse (benchmarks).

La performance des diverses catégories de placement se présente comme suit:

Performance des diverses catégories de placement

In %	Schindler PK 2020	Benchmark 2020	Schindler PK 2019
Obligations en CHF	0,54%	-0,01%	1,37%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	6,35%	6,29%	8,53%
Actions suisses	5,06%	5,96%	29,08%
Actions étrangères	7,17%	6,24%	21,11%
Placements immobiliers en Suisse	7,67%	10,81%	7,51%
Private equity	-3,01%	8,24%	4,21%
Hedge funds	-1,43%	2,77%	5,14%
Insurance linked securities	-0,34%	0,90%	-5,36%
Infrastructures	-1,96%	4,22%	0,51%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	-5,40%	-16,18%	4,61%
Obligations alternatives	-2,85%	-0,32%	3,44%

Comparaison de performances

Avec un résultat de 4,3%, la CP affiche une performance supérieure à la moyenne des caisses de pension. À titre de comparaison, les performances 2020 calculées et publiées par les deux grandes banques de Suisse pour leur clientèle de caisses de pension se situent à 3,8% (UBS) et à 4,1% (CS). Depuis 2007, la performance annuelle de la CP a, en moyenne, dépassé de quelque 0,6 point de pourcentage celle de ces deux benchmarks, une surperformance à long terme dont nous pouvons être fiers.

7. Stratégie de placement et évolution de la structure des placements

Stratégie de placement

In %	Stratégie 2020	Marge de fluctuation
Liquidités	1,0%	0–15.0%
Obligations en CHF	16,5%	+/-10.0%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	4,0%	+/-2.5%
Obligations en monnaies étrangères	0,0%	0–4.0%
Actions suisses	10,0%	+/-2.5%
Actions étrangères	16,5%	+/-2.5%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%	+/-7.0%
Private equity	6,0%	+/-2.0%
Hedge funds	2,0%	+/-2.0%
Matières premières	0,0%	0–2.0%
Insurance linked securities	4,0%	+/-1.0%
Infrastructures	3,0%	+/-2.0%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	2,0%	+/-1.0%
Obligations alternatives	2,0%	+/-2.0%
	100,0%	

La répartition sur les quatre secteurs de base selon la stratégie de placement est la suivante:

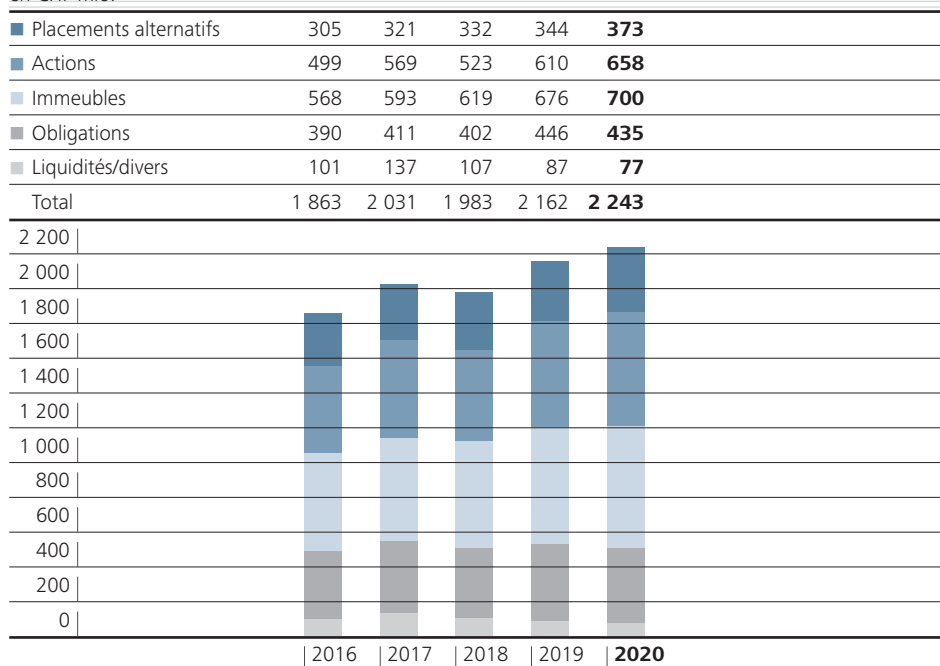
Valeurs nominales/obligations	21,5%
Actions	26,5%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%
Placements alternatifs	19,0%
	100,0%

Le conseil de fondation a décidé d'adapter légèrement la stratégie de placement pour 2021. En raison du bas niveau persistant des taux d'intérêt, il a réduit la part des obligations en CHF de 1% et augmenté d'autant celle des actions suisses. Dans le compartiment des placements alternatifs, les positions en insurance linked securities ont été diminuées de 1% et celles des immeubles à l'étranger, étoffées de 1%.

Le graphique ci-après illustre les changements intervenus dans la fortune et sa composition au cours des cinq dernières années.

Évolution de la fortune / Structure des placements

en CHF mio.



8. Exercice des droits de vote des actionnaires

En 2020, la CP a exercé ses droits de vote pour une trentaine de titres détenus dans des sociétés anonymes cotées en bourse. Le conseiller en droit de vote du conseil de fondation est Inrate SA. La CP publie ses décisions de vote sur sa page d'accueil Internet.

9. Révision du règlement de prévoyance au 1^{er} janvier 2021

Maintien de l'assurance dès 55 ans (art. 3.5 règlement CP et art. 47a LPP)

Si l'employeur résilie les rapports de travail d'une personne assurée après l'âge de 55 ans révolus, celle-ci a désormais la possibilité de poursuivre l'assurance lorsqu'elle ne trouve pas d'autre solution pour sa prévoyance. La réglementation adoptée par le conseil de fondation est plus généreuse que la loi, puisque l'art. 47a LPP ne prévoit la possibilité de maintenir l'assurance qu'à partir de 58 ans révolus.

Bénéficiaires du capital décès (art. 13.10 règlement CP)

Les enfants avec droit à une rente et ceux sans droit à une rente sont désormais traités sur un pied d'égalité en ce qui concerne le droit au capital décès. Cette règle s'applique uniquement si la personne assurée n'est pas mariée et qu'elle n'a pas désigné de bénéficiaire selon la lettre a) de l'art. 13.10 du règlement de la CP.

Pour le conseil de fondation et l'administration

Caisse de pension Schindler



Adrian Boutellier

Président du conseil de fondation



Mario Passerini

Gérant

Ebikon, avril 2021

Bilan

Actif

En CHF	31.12.2020	en %	31.12.2019	en %
Placements	2 242 622 123.64	100,0	2 161 700 575.00	100,0
Liquidités	26 339 307.74	1,2	38 350 410.45	1,8
Avoirs auprès de l'employeur	8 627 111.88	0,4	5 973 211.18	0,3
Avoirs à court terme	2 111 251.76	0,1	2 061 361.95	0,1
Total capitaux à court terme	37 077 671.38	1,7	46 384 983.58	2,1
Obligations en CHF / prêt	337 942 112.81	15,1	352 183 503.79	16,3
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	84 474 941.25	3,8	77 008 730.84	3,6
Obligations en monnaies étrangères	12 761 055.05	0,6	16 764 226.68	0,8
Total obligations	435 178 109.11	19,4	445 956 461.31	20,6
Immeubles, participations à des immeubles en copropriété	451 840 700.00	20,1	412 830 314.80	19,1
Comptes de constructioni	4 323 520.60	0,2	34 241 158.75	1,6
Placements immobiliers indirects en Suisse	243 930 515.10	10,9	228 706 229.96	10,6
Total immeubles	700 094 735.70	31,2	675 777 703.51	31,3
Actions suisses	259 945 989.15	11,6	236 323 607.58	10,9
Actions étrangères	397 724 429.10	17,7	373 674 223.53	17,3
Total actions	657 670 418.25	29,3	609 997 831.11	28,2
Private equity	112 013 304.38	5,0	101 741 038.43	4,7
Hedge funds	25 477 332.61	1,1	32 953 299.76	1,5
Matières premières	70 096.98	0,0	122 711.05	0,0
Insurance linked securities	67 938 527.08	3,0	63 482 731.70	2,9
Infrastructures	58 501 499.32	2,6	58 823 842.68	2,7
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	55 621 728.99	2,5	33 177 492.38	1,5
Obligations alternatives	53 133 532.19	2,4	53 205 787.50	2,5
Total placements alternatifs	372 756 021.55	16,6	343 506 903.50	15,9
Fonds mixtes	39 845 167.65	1,8	40 076 691.99	1,9
Compte de régularisation actif	158 601.40	0,0	268 550.95	0,0
Actifs provenant de contrats d'assurance	46 048.00	0,0	55 249.00	0,0
Total de l'actif	2 242 826 773.04	100,0	2 162 024 374.95	100,0

Passif

En CHF	31.12.2020	en %	31.12.2019	en %
Dettes	20 417 722.38	0,9	11 615 638.67	0,5
Prestations de libre passage et rentes	14 196 414.16	0,6	5 434 094.17	0,3
Hypothek	5 800 000.00	0,3	5 800 000.00	0,3
Autres dettes	421 308.22	0,0	381 544.50	0,0
Compte de régularisation passif	1 754 148.98	0,1	1 011 392.62	0,0
Réserve de cotisations de l'employeur	22 000 000.00	1,0	22 000 000.00	1,0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 856 145 052.10	82,8	1 847 207 512.25	85,4
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	921 646 571.10	41,1	922 550 341.25	42,7
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	852 218 481.00	38,0	845 837 171.00	39,1
Provisions techniques	82 280 000.00	3,7	78 820 000.00	3,6
Réserve de fluctuation de valeur	342 509 849.58	15,3	280 189 831.41	13,0
Capital de la fondation	0.00	–	0.00	–
Situation en début de période	0.00	–	0.00	–
Excédent de recettes/dépenses	0.00	–	0.00	–
Total du passif	2 242 826 773.04	100,0	2 162 024 374.95	100,0

Compte d'exploitation

Compte d'exploitation

En CHF	2020	2019
Cotisations et apports et autres	89 483 518.25	85 761 710.60
Cotisations d'épargne des salariés	33 052 415.00	32 859 930.60
Cotisations de risque des salariés	1 912 068.65	1 919 195.05
Cotisations aux frais d'administration des salariés	763 871.25	766 880.20
Total cotisations des salariés	35 728 354.90	35 546 005.85
Cotisations d'épargne des employeurs	41 035 963.85	40 821 048.20
Cotisations de risque/pour retraite anticipée des employeurs	3 244 106.50	3 256 628.10
Cotisations de frais d'administration des employeurs	764 159.75	767 027.35
Total cotisations des employeurs	45 044 230.10	44 844 703.65
Cotisations de tiers	3 025 646.10	1 378 070.80
Primes uniques et sommes de rachat	5 685 287.15	3 992 930.30
Prestations d'entrée	16 068 131.03	18 528 407.40
Apports de libre passage	14 475 828.18	17 384 999.90
Apports liés à des versements anticipés pour EPL/divorce	1 592 302.85	1 143 407.50
Apports de cotisations et de prestations d'entrée	105 551 649.28	104 290 118.00
Prestations réglementaires	-78 822 728.70	-77 455 120.65
Rentes de vieillesse	-45 731 933.40	-45 968 233.20
Rentes de survivants	-12 390 220.65	-12 477 690.20
Rentes d'invalidité	-2 225 457.65	-1 998 067.25
Autres prestations réglementaires	-1 653 908.40	-1 688 014.50
Prestations en capital à la retraite	-16 419 902.10	-14 847 009.10
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-401 306.50	-476 106.40
Prestations de sortie	-44 777 186.60	-36 556 597.60
Prestations de libre passage en cas de sortie	-39 622 809.75	-31 597 933.95
Versements anticipés pour EPL/divorce	-5 154 376.85	-4 958 663.65
Dépenses pour prestations et versements anticipés	-123 599 915.30	-114 011 718.25
Diss./const. capitaux de prévoyance, prov. techniques	-8 937 539.85	-100 859 210.84
Const./diss. de capitaux de prévoyance assurés actifs	14 059 273.25	-10 195 754.50
Const./diss. de capitaux de prévoyance rentiers	-6 381 310.00	-73 163 305.99
Const./diss. de provisions techniques	-3 460 000.00	3 570 000.00
Rémunération des capitaux d'épargne	-13 155 503.10	-21 070 150.35
Produits des prestations d'assurance	21 464.10	22 628.20
Charges d'assurance	-369 307.00	-369 470.00
Contrat d'assurance	-9 201.00	-7 672.00
Cotisations au fonds de garantie	-360 106.00	-361 798.00
Résultat net de l'activité d'assurance	-27 333 648.77	-110 927 652.89

Compte d'exploitation

En CHF	2020	2019
Résultat net des placements	90 747 043.76	190 221 306.07
Produit des capitaux à court terme	-1 535 066.07	-1 138 468.71
Produit des obligations en CHF	2 004 994.32	4 698 081.29
Produit des obligations en monnaies étrangères (hedged)	4 825 756.46	5 832 923.30
Produit des obligations en monnaies étrangères	349 343.18	699 556.29
Produit des immeubles, participations à imm. en copropriété	41 827 033.07	23 893 188.56
Produit des immeubles indirects en Suisse	12 224 933.56	26 000 695.72
Produit des actions suisses	12 937 437.65	58 527 245.27
Produit des actions étrangères	34 985 944.88	69 152 053.37
Produit des privat equity	1 566 363.06	8 802 972.34
Produit des hedge funds	264 953.61	1 977 740.43
Produit des matières premières	-38 631.64	-94 599.69
Produit des insurance linked securities	980 989.08	-2 963 065.38
Produit des infrastructures	303 014.42	1 454 108.21
Produit des placements immobiliers alternatifs à l'étrangères	-2 226 674.31	469 941.44
Produits des obligations alternatives	183 082.39	3 225 986.41
Produit des fonds mixtes	213 042.17	5 417 627.37
Produit des securities lending	51 673.55	50 994.45
Intérêts moratoires sur PLP/divers	-198 160.81	-25 398.50
Frais de gestion de fortune	-17 972 984.81	-15 760 276.10
Autres produits	172 316.08	242 268.34
Produits de prestations fournies	167 155.30	170 175.70
Produits divers	5 160.78	72 092.64
Frais d'administration	-1 265 692.90	-1 211 725.65
Frais d'administration généraux	-1 187 835.60	-1 137 474.10
Expert en matière de prévoyance professionnelle	-32 575.50	-28 391.35
Organe de révision	-35 195.60	-35 603.70
Autorité de surveillance	-10 086.20	-10 256.50
Excédent de charges/produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur	62 320 018.17	78 324 195.87
Dissolution/constitution de la réserve fluctuation de valeur	-62 320 018.17	-78 324 195.87
Excédent de produits/charges	0.00	0.00

I Bases et organisation

Forme juridique

Fondation

But de la fondation

La caisse de pension Schindler a pour but la prévoyance professionnelle, qui vise à protéger les collaborateurs ainsi que leurs proches et leurs survivants contre les conséquences économiques liées à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, dans le cadre des dispositions contenues dans l'acte de fondation, le règlement et la LPP.

Enregistrement LPP

Oui, numéro d'enregistrement: LU 0144

Acte de fondation

Du 11 décembre 1990

Règlement de prévoyance

Du 1^{er} janvier 2018

Règlement d'organisation et d'élection

Du 1^{er} décembre 2018

Règlement de placement

Du 1^{er} janvier 2015

Règlement relatif à la constitution de provisions

Du 31 décembre 2019

Règlement en cas de liquidation partielle

Du 1^{er} décembre 2009

Règlement relatif à l'exercice des droits de vote des actionnaires

Du 1^{er} janvier 2015

Conseil de fondation, période administrative 2019–2021

Représentants des employeurs	Représentants des salariés
Adrian Boutellier*, président	Martin Allgäuer, SDB
Peter Bergsma	Hugo Baumann*, Ebi Büro
Bernhard Gisler	Moritz Blum, LWF
Georg Jenni*	Adriano Linguanotto*, S-ZH
Erika Neumann	Bernhard Megert, S-BE
Günter Schäuble*	Angela Schmidlin, SSC
Sabine Schibli	Mike Weidlich, ASZ

* membre de la commission des placements

Administration

Mario Passerini, gérant

Antonietta Despeaux, gérante adjointe

Autorisation de signature

Signature collective à deux; sont habilités à signer les membres du conseil de fondation qui sont membres de la commission des placements; les représentants des salariés et ceux des employeurs au conseil de fondation ne signent pas entre eux.

Expert en assurances

Toptima AG, Aarau (partenaire contractuel), Pascal Renaud (expert exécutant)

Organe de révision

Ernst & Young SA

Autorité de surveillance

Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht (ZBSA), Lucerne

Entreprises affiliées

Entreprise	Nombre d'assurés 31.12.2020	Nombre d'assurés 31.12.2019	Variation
Schindler Aufzüge AG, Ebikon	2 615	2 657	-42
Schindler Management AG, Ebikon	315	326	-11
Building Minds Technology AG	3	4	-1
Schindler IT Services AG, Ebikon	123	138	-15
Schindler Digital Group AG, Ebikon	37	39	-2
Inventio AG, Hergiswil	31	33	-2
Schindler Supply Chain Europe AG, Hergiswil	406	470	-64
AS Aufzüge AG, Küssnacht	768	776	-8
Schindler Repro AG, Ebikon	19	19	0
Schindler Berufsbildung, Ebikon	120	93	27
Schindler Pensionskasse, Ebikon	6	6	0
Schindler Vorsorge AG, Ebikon	2	2	0
Schindler Holding AG, Hergiswil	16	15	1
Assurés externes	1	1	0
Total	4 462	4 579	-117

II Assurés actifs et bénéficiaires de rentes

Assurés actifs

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Hommes	3 743	3 860	-117
Femmes	719	719	0
Total	4 462	4 579	-117
Etat au 1.1.2020/2019	4 579	4 566	
Entrées	346	471	
Sorties	-357	-389	
Départs à la retraite	-100	-62	
Cas d'invalidité	-3	-3	
Cas de décès	-3	-4	
Etat au 31.12.2020/2019	4 462	4 579	

Bénéficiaires de rentes

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Rentes de vieillesse	1 635	1 612	23
Rentes d'invalidité	74	71	3
Rentes de conjoint	740	757	-17
Rentes après divorce	6	6	0
Rentes d'enfant/d'orphelin	55	53	2
Total	2 510	2 499	11

III Nature de l'application du but

Forme d'organisation

Caisse de pension autonome

Prestations assurées

	2020	2019
Salaire déterminant maximal	170 640	169 200
Déduction de coordination	-14 220	-14 100
Salaire assuré maximal	156 420	155 100
Rent d'invalidité maximale (60%)	93 852	93 060
Rente de conjoint maximale (36%)	56 311	55 836
Rente d'enfant maximale (12%)	18 770	18 612
Rente de vieillesse	Primauté des cotisations avec trois plans	
Affectation des contributions		
Employeurs	55,8%	55,8%
Salariés	44,2%	44,2%

IV Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Principes d'évaluation

Les **titres cotés** sont comptabilisés à leur valeur de marché au 31 décembre 2020 et les **placements alternatifs**, à leur dernière valeur annoncée. L'évaluation des immeubles a été effectuée par la société Wüest Partner selon la méthode DCF (discounted cash flow) et avec un taux d'escompte moyen de 2,89% (2019: 3,13%). Le projet immobilier Mooshüslistrasse 6 et 14, à Emmen, est terminé et a été estimé pour la première fois par Wüest Partner.

Les participations à des **immeubles en copropriété** sont également évaluées selon la méthode DCF (par PRIVERA et Wüest Partner).

Permanence

Les frais de gestion de fortune (ratio des frais TER) ont été comptabilisés conformément aux directives 02/2013 de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. Des données détaillées relatives aux frais de gestion de fortune figurent dans l'annexe.

V Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

Risques actuariels

Les risques actuariels sont entièrement assumés par la CP.

Avoirs de vieillesse des assurés actifs

En millions CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Avoirs de vieillesse	921.6	922.6	-1.0
dont			
Avoir de vieillesse LPP	386.9	386.4	0.5

Évolution des avoirs de vieillesse

En millions CHF	2020	2019
Avoirs de vieillesse au 01.01	922.6	891.3
Prestations de libre passage transférées	14.5	16.9
Rachats	5.7	4.0
Bonifications de vieillesse	73.9	73.6
Versements anticipés EPL et divorce (net)	-3.6	-3.8
Prestations de sortie	-39.6	-31.6
Prestations en capital à la retraite	-16.4	-14.8
Transfert avoirs de vieillesse rente de vieillesse	-45.6	-31.4
Transfert avoirs de vieillesse invalidité/décès	-2.7	-2.7
Rémunération des avoirs de vieillesse	13.1	21.1
Adaptation art. 17 LFLP / Divers	-0.3	0.0
Avoirs de vieillesse au 31.12	921.6	922.6

Rémunération des avoirs de vieillesse

In %	
2005	2,50%
2006	3,25%
2007	4,00%
2008	1,50%
2009	2,00%
2010	2,00%
2011	2,00%
2012	1,50%
2013	1,80%
2014	5,80%
2015	2,05%
2016	1,55%
2017	2,50%
2018	1,00%
2019	2,50%
2020	1,50%

Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes

En millions CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	852.2	845.8	6.4

Adaptation des rentes

Les rentes n'ont pas été augmentées de 2003 à 2020.

Expertise actuarielle

Dernière expertise: 31 décembre 2020

Bases techniques: LPP 2015 table de génération

Taux d'intérêt technique: 1,5% (auparavant: 1,5%)

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

In %	
31.12.2006	115,77%
31.12.2007	115,95%
31.12.2008	99,40%
31.12.2009	104,92%
31.12.2010	106,49%
31.12.2011	102,99%
31.12.2012	107,34%
31.12.2013	111,39%
31.12.2014	115,55%
31.12.2015	114,44%
31.12.2016	113,49%
31.12.2017	116,24%
31.12.2018	111,56%
31.12.2019	115,17%
31.12.2020	118,45%

Changement des bases et hypothèses techniques

Comme l'année précédente, les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes ont été calculés en 2020 à l'aide des bases techniques LPP 2015 table de génération et d'un taux d'intérêt technique de 1,5%. En outre, une réserve de CHF 45 millions a été constituée en prévision d'une éventuelle nouvelle diminution du taux d'intérêt technique. Son montant suffit pour compenser les effets d'une réduction du taux d'intérêt technique à 1,0%.

VI Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Règlement de placement

Du 1^{er} janvier 2015

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable des placements.

Commission des placements

La commission des placements est composée de cinq membres. Elle est chargée de surveiller les activités de placement des gérants de fortune et assume la responsabilité des transactions dans le dépôt «satellites» (placements alternatifs, placements immobiliers indirects et fonds spéciaux dans le domaine des actions étrangères).

Global Custodian

Dépositaire pour les titres: Credit Suisse

Titres

Gérant	Type de dépôt
Credit Suisse (autorisé Finma)	Mandat mixte
SwissLife Asset Management (autorisé Finma)	Mandat mixte
Bank Vontobel (autorisé Finma)	Mandat mixte
Zürcher Kantonalbank (autorisé Finma)	Mandat mixte (passif)
UBS Anlagefonds (autorisé Finma)	Actions étrangères

Placements immobiliers en Suisse

Les immeubles appartenant à la CP sont gérés en externe par HIG Asset Management AG. Les investissements dans le compartiment des placements immobiliers indirects sont effectués via des sociétés de participation, des fonds et des fondations de placement.

Placements immobiliers alternatifs à l'étranger

Les investissements sont effectués via des fonds cotés ou non cotés.

Private equity

Les investissements sont effectués principalement via des fonds non cotés.

Infrastructures

Les investissements sont effectués via des fonds non cotés.

Hedge funds

Les investissements sont effectués via des fonds de fonds.

Matières premières

Plus aucun nouvel investissement n'est effectué dans le domaine des matières premières.

Insurance linked securities

Les investissements sont effectués via des fonds non cotés.

Obligations alternatives

Les investissements sont effectués principalement via des fonds non cotés.

Promesses de paiement consenties

La CP a consenti les promesses de paiement suivantes dans les segments private equity, hedge funds, infrastructures, placements immobiliers à l'étranger et obligations alternatives (en CHF mio.):

*= Il s'agit des dernières valeurs annoncées (voir les principes d'évaluation).

Private equity

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2020*	31.12.2019*
Avadis World II	Avadis Anlagestiftung	2000	5.0	0.0	0.2	0.2
Blackrock PEP III EUR	Blackrock	2005	2.7	0.0	0.0	0.2
PineBridge PEP IV	Pinebridge	2005	11.5	1.9	0.4	0.6
Partners Group Secondary 2006	Partners Group	2006	8.7	0.6	0.1	0.1
Avadis World VI	Avadis Anlagestiftung	2007	3.5	0.0	0.8	1.0
Paul Capital Secondary IX	Paul Capital	2007	8.9	0.9	1.8	2.0
PineBridge Secondary II	Pinebridge	2007	8.9	0.7	0.3	0.5
Partners Group Secondary 2008	Partners Group	2008	17.3	2.3	1.4	1.9
Akina Euro Choice IV	Akina	2008	5.4	1.0	1.9	2.4
Blackrock Growth Markets I	Blackrock	2008	7.1	0.4	1.3	2.0
Schroder Adveq Asia II	Schroder Adveq	2010	5.3	0.0	5.0	6.0
Unigestion Secondary II	Unigestion	2010	6.5	0.5	0.2	0.3
AXA Secondary V	Ardian	2011	8.9	0.0	0.1	0.2
Blackrock Growth Markets II	Blackrock	2011	8.9	1.3	9.0	10.0
Unigestion Secondary III	Unigestion	2013	13.0	1.4	10.0	9.8
Schroder Adveq Opportunity III	Schroder Adveq	2013	8.0	0.6	6.7	7.7
Blackrock POF III	Blackrock	2015	8.9	0.3	11.1	11.9
Ardian Secondary VII	Ardian	2015	8.9	3.8	5.1	4.4
Akina Euro Choice VI	Akina	2016	8.1	1.8	6.1	4.9
Unigestion Secondary IV	Unigestion	2016	10.8	2.3	9.6	7.1
Schroder Adveq Asia IV	Schroder Adveq	2017	8.9	1.9	9.0	7.8
Blackrock POF IV	Blackrock	2018	8.9	4.6	4.5	5.2
Schroder Adveq US V	Schroder Adveq	2018	8.9	7.2	1.8	1.4
Digital Transformation Fund	Swisscom	2018	10.0	4.7	4.9	2.5
Crown Co-Investment Opp. II	LGT Capital Partners	2018	8.9	2.1	7.4	5.8
Partners Group Direct Equity 2019	Partners Group	2019	10.8	9.0	1.9	0.4
Swisscanto Private Equity CH I	Swisscanto	2019	5.0	3.2	1.7	0.9
Ardian Buyout VII	Ardian	2020	10.8	7.4	2.8	0.0
Schroder Adveq Asia V	Schroder Adveq	2020	8.9	7.7	1.3	0.0
Crown Secondaries Spec. Opp. II	LGT Capital Partners	2020	8.9	6.8	2.3	0.0
Partners Group Secondary 2020	Partners Group	2020	10.8	10.6	0.2	0.0
Digital Transformation Fund II	Swisscom	2020	10.0	10.0	0.0	0.0
Total Private equity			276.5	95.1	108.9	97.2

Infrastructures

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2020*	31.12.2019*
Highstar III	Highstar	2007	6.6	0.1	0.0	1.2
PartnersGroup Infrastructure	Partners Group	2010	5.4	0.6	1.6	2.2
Highstar IV	Highstar	2011	8.9	0.5	2.6	4.2
PartnersGroup Infrastructure	Partners Group	2016	8.7	3.0	5.6	5.5
Reichmuth Infrastruktur Schweiz	Bank Reichmuth	2016	10.0	0.3	9.6	8.5
UBS CEIS 2	UBS	2018	10.0	5.8	4.2	4.3
IST3 Infrastruktur Global	IST Anlagestiftung	2018	10.0	5.6	4.1	3.4
Total Infrastructures			59.5	16.0	27.7	29.3

Hedge funds

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2020*	31.12.2019*
PG3 Litigation Finance II	PG3	2019	8.9	5.7	2.9	2.6
Total Hedge Funds			8.9	5.7	2.9	2.6

Placements immobiliers à l'étranger

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2020*	31.12.2019*
4IP European Property	4IP Management AG	2007	5.5	0.0	2.0	2.0
Partners Group Real Estate 2008	Partners Group	2008	6.9	0.5	0.5	0.8
Partners Group Real Estate 2011	Partners Group	2011	6.9	0.8	1.5	2.5
Partners Group Real Estate 2013	Partners Group	2013	7.6	1.9	6.1	6.3
Partners Group Real Estate Sec. 2017	Partners Group	2017	10.8	5.1	6.0	6.1
Empira Residential Invest 2000	Empira	2020	10.8	9.4	1.3	0.0
Total Placements immobiliers à l'étranger			37.7	17.7	17.4	17.7

Obligations alternatives

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	[31.12.2020*]	31.12.2019*
Partners Group Mezzanine 2005	Partners Group	2005	5.4	0.0	0.1	0.1
Partners Group Mezzanine 2008	Partners Group	2008	5.4	0.3	0.9	1.1
LGT Crown CDCO II	LGT	2014	8.9	0.7	2.8	4.3
Swiss SME Credit Fund I	Tavis Capital AG	2015	5.0	0.3	2.5	2.6
LGT Crown CDCO III	LGT	2016	8.9	2.5	5.3	5.8
Access Capital Private Debt Fund II	Access	2016	5.4	0.3	3.0	3.3
Private Debt Allocator V	Swiss Capital Anlagestiftung	2018	13.3	0.9	12.4	10.6
Total Obligations alternatives			52.2	5.0	27.0	27.8

Stratégie de placement

In %	Stratégie 2020	Marge de fluctuation	Etat au 31.12.2020	Etat au 31.12.2019
Liquidités / divers	1,0%	+14.0/-1.0%	1,6%	2,1%
Obligations en CHF	16,5%	+/-10.0%	15,1%	16,3%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	4,0%	+/-2.5%	3,8%	3,6%
Obligations en monnaies étrangères	0,0%	+5.0%	0,6%	0,8%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%	+/-7.0%	31,2%	31,3%
Actions suisses	10,0%	+/-2.5%	11,6%	10,9%
Actions étrangères	16,5%	+/-2.5%	17,7%	17,3%
Private equity	6,0%	+/-2.0%	5,0%	4,7%
Hedge funds	2,0%	+/-2.0%	1,1%	1,5%
Matières premières	0,0%	+/-2.0%	0,0%	0,0%
Insurance linked securities	4,0%	+/-2.0%	3,0%	2,9%
Infrastructures	3,0%	+/-2.0%	2,6%	2,7%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	2,0%	+/-1.0%	2,5%	1,5%
Obligations alternatives	2,0%	+/-2.0%	2,4%	2,5%
Fortune mixte	0,0%	+2.0%	1,8%	1,9%
Total	100,0%		100,0%	100,0%

Performance

En 2020, la performance de la fortune totale calculée par le global custodian (Credit Suisse) s'élève à 4,3% (2019: 9,8%).

Le résultat net des placements se compose comme suit (en CHF):

Produit des placements

En CHF	2020	2019
Produit des capitaux à court terme	-1 535 066	-1 138 469
Produit des obligations en CHF	2 004 994	4 698 081
Produit des obligations en monnaies étrangères (hedged)	4 825 757	5 832 923
Produit des obligations en monnaies étrangères	349 343	699 556
Produit des immeubles, participations à imm. en copropriété	41 827 033	23 893 189
Produit des immeubles indirects en Suisse	12 224 933	26 000 696
Produit des actions suisses	12 937 438	58 527 245
Produit des actions étrangères	34 985 945	69 152 053
Produit des privat equity	1 566 363	8 802 972
Produit des hedge funds	264 954	1 977 740
Produit des matières premières	-38 632	-94 600
Produit des insurance linked securities	980 989	-2 963 065
Produit des infrastructures	303 014	1 454 108
Produit des placements immobiliers alternatifs l'étranger	-2 226 674	469 941
Produit des obligations alternatives	183 082	3 225 986
Produit des fonds mixtes	213 042	5 417 627
Produit des securities lending	51 674	50 994
Intérêts moratoires sur PLP/divers	-198 161	-25 399
Frais de gestion de fortune	-17 972 985	-15 760 276
Résultat net des placements	90 747 043	190 221 306

Frais de gestion de fortune

En CHF	31.12.2020	31.12.2019
Placements	2 242 826 773	2 162 024 375
dont		
Placements transparents en matière de frais	2 225 438 170	2 132 276 179
Placements non transparents	17 388 603	29 748 196
Taux de transparence en matière de frais	99,2%	98,6%
	2020	2019
Frais de gestion de fortune		
Frais de gestion de fortune directs	3 099 083	3 239 303
Frais TER indirects	14 873 901	12 520 973
Frais de gestion de fortune comptabilisés	17 972 984	15 760 276
en % des placements transparents en matière de frais	0,81%	0,74%

Les frais d'un montant de CHF 18,0 millions (2019: CHF 15,8 millions) inscrits au compte d'exploitation comprennent les frais directs (droits de garde, frais des gérants de fortune et de gestion des immeubles, droits de timbre, etc.) ainsi que les frais TER (total expense ratio) supplémentaires des fonds de placement choisis. Les frais TER ont pour l'essentiel

été calculés conformément aux directives de la Commission de haute surveillance, sur la base des positions en fin d'année; il s'agit donc d'une approximation. La CP présente un niveau de frais relativement élevé comparativement à celui d'autres caisses de pension. La raison réside principalement dans la stratégie de placement, qui comprend une part importante d'immeubles et de placements alternatifs.

Aucuns frais TER n'ayant pu être calculés pour les investissements ci-dessous, ceux-ci sont considérés comme des placements collectifs dits non transparents en matière de frais.

Placements collectifs non transparents en matière de frais

En CHF			
Placement	Prestataire	ISIN n°	31.12.2020
FRM Commodity Stratégies	FRM	KYG579841829	70 180
FRM ARS I	FRM	KYG580005901	324 437
Pinebridge PEP IV	Pinebridge	n.d.	436 084
Pinebridge Secondary II	Pinebridge	n.d.	297 108
Paul Capital Secondary IX	Paul Capital	n.d.	1 786 745
Highstar III	Highstar	n.d.	46 191
Highstar IV	Highstar	n.d.	2 602 114
Ardian Boyout VII	Ardian	n.d.	2 835 130
4IP Europ. Property FoF	4IP Mangement	n.d.	2 015 233
JP Morgan Europ. Properties	JP Morgan	n.d.	28 477
Axa Secondary V	Ardian	n.d.	75 848
Partners Group Secondary 2020	Partners Group	n.d.	216 311
Schroder Adveq Asia V	Schroder Adveq	n.d.	1 302 451
Crown Secondaries Opportunities II	LGT	n.d.	2 306 971
Access Capital Private Debt Fund II	Access	n.d.	3 045 323
Total			17 388 603

La poursuite des placements collectifs non transparents en matière de frais est également approuvée dans le cadre de l'adoption annuelle de la stratégie de placement.

Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur permet de compenser les pertes de cours sur l'actif immobilisé. Compte tenu de la stratégie de placement actuelle et du bas niveau des taux d'intérêt, la fourchette a été fixée à 116% – 124%. Le conseil de fondation estime que lorsque la marge supérieure de la fourchette est atteinte, il est possible de compenser deux mauvais exercices sans que la CP ne se retrouve en découvert.

État de la réserve de fluctuation de valeur

En millions CHF	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 856.1	1 847.2
Valeur cible RFV pour degré de couverture de 124%	445.5	443.3
Réserve de fluctuation de valeur selon bilan	342.6	280.2
Déficit de réserve	102.9	163.1

Extension des limites maximales selon l'art. 50, al. 4, OPP 2

Avec une part de 31,2% au total des placements, les investissements immobiliers en Suisse dépassent la limite maximale de 30% prévue à l'art. 55 OPP 2. La part des placements alternatifs, qui s'établit à 16,6%, excède elle aussi la limite légale maximale, fixée à 15%.

Ces dépassements interviennent dans le cadre de la stratégie de placement approuvée par le conseil de fondation. Répartis sur sept catégories, les placements alternatifs sont largement diversifiés.

Les prescriptions de l'art. 50, al. 1 à 3, OPP 2 sont respectées, malgré l'extension des limites maximales.

Rétrocessions

La CP a touché de la part de divers prestataires de fonds des rétrocessions à hauteur de CHF 176 937. Ce montant a été porté en déduction des frais de gestion de fortune.

Dépositaire

Le Credit Suisse est le dépositaire principal (global custodian).

Controlling

Le controlling est effectué par le Credit Suisse, service Global Investment Reporting (respect des marges et des objectifs en matière de qualité), et par le service Treasury de Schindler Management AG (évaluation des résultats). La commission des placements se réunit au moins quatre fois par année. Le conseil de fondation tient quant à lui au moins trois séances par année et est informé en détail des résultats. Il reçoit par ailleurs tous les mois un rapport sur la gestion ainsi que, une fois par an, le rapport de contrôle.

Les gérants de fortune présentent régulièrement leurs résultats au conseil de fondation et à la commission des placements.

Instruments financiers dérivés

L'utilisation d'instruments financiers dérivés est régie par le règlement de placement et les conventions passées avec les gérants de fortune; elle respecte les dispositions de l'OPP 2. Les instruments dérivés sont autorisés à condition que la CP dispose des liquidités ou des placements de base correspondants et que les marges prescrites ne soient pas dépassées. Les ventes à découvert sont interdites. Au 31 décembre 2020, aucune opération de couverture n'est ouverte.

Securities lending

Le prêt de titres est autorisé jusqu'à concurrence de CHF 150 millions. Le Credit Suisse dépose, en guise de sécurité, des actions/obligations d'une valeur égale à 105% des titres prêtés dans un dépôt de la CP.

- Titres prêtés au 31.12.2020: contre-valeur CHF 4,9 millions
- Partenaire contractuel: Credit Suisse
- Système: collatéral

Placements chez l'employeur

Aucun placement n'est effectué dans les sociétés des employeurs. Les gérants de fortune externes sont habilités à acheter et à vendre les actions/bons de participation et obligations de Schindler Holding AG. Au 31 décembre 2020, la CP ne détient aucun titre de ce type en portefeuille.

La CP dispose auprès de Schindler Holding AG d'un compte courant utilisé pour l'encaissement des cotisations. Au 31 décembre 2020, l'avoir à l'égard des entreprises affiliées s'élève à CHF 8,6 millions (solde du compte Schindler Holding AG et cotisations pour le mois de décembre 2020). Au 31 décembre 2020, le taux d'intérêt servi sur le compte auprès de Schindler Holding AG est de 0,00% p. a. Les cotisations encore dues ont été réglées en janvier 2021.

Pension fund governance

La CP s'est soumise à la Charte de l'ASIP (Association suisse des Institutions de prévoyance). Les membres du conseil de fondation ainsi que le gérant de la CP doivent confirmer chaque année par écrit qu'ils ont respecté les dispositions de ladite charte ainsi que celles du code de conduite de l'entreprise Schindler.

Exercice des droits de vote des actionnaires

Pour satisfaire à son obligation d'exercer les droits de vote liés aux actions détenues dans des sociétés anonymes conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORab), le conseil de fondation a adopté un règlement correspondant. La CP exerce ses droits de vote pour les titres détenus directement dans des sociétés anonymes en Suisse cotées en bourse. Le conseil de fondation a choisi Inrate SA comme conseiller en droit de vote. La CP publie ses décisions de vote sur sa page d'accueil Internet.

Mandats auprès d'entreprises tierces

Les titulaires de mandats de la CP ci-dessous ont assumé en 2020 les mandats externes suivants:

- Mario Passerini, membre du conseil de fondation de HIG Fondation de placement

VII Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Contributions de tiers

Ce poste comprend des contributions d'un montant de CHF 3,0 millions payées par des entreprises pour les mises à la retraite intervenues dans le cadre du plan social au cours de l'exercice sous revue.

Frais d'administration

En CHF	2020	2019
Frais d'administration		
Salaires	872 065	841 096
Loyers	36 833	29 079
Informatique	190 455	182 834
Imprimés, perfectionnement, etc.	88 483	84 466
Autorité de surveillance	10 086	10 256
Expert en caisses de pension	32 575	28 391
Organe de révision	35 196	35 604
Recettes d'honoraires de gestion	-167 155	-170 176
Total frais d'administration	1 098 538	1 041 550
Nombre d'assurés	6 972	7 078
Frais administratifs par assuré	158	147

Réserve de cotisations de l'employeur

La réserve de cotisations de l'employeur de CHF 22,0 millions constituée en 2005 par Schindler Aufzüge AG n'est pas rémunérée par la CP.

Provisions techniques

En CHF	31.12.2020	31.12.2019
Réserve pour cas de prévoyance en suspens	6 130 000	4 830 000
Réserve pour fonds de fluctuation de risque	13 000 000	13 000 000
Réserve pour pertes liées aux rentiers	18 150 000	16 990 000
Réserve pour diminution du taux d'intérêt technique	45 000 000	44 000 000
Réserve pour mesures destinées à compenser la diminution du taux de conversion	0	0
	82 280 000	78 820 000

Réserve pour cas de prestation en suspens

Cette réserve comprend les avoirs de vieillesse, c'est-à-dire les capitaux de prévoyance potentiels pour les cas de prévoyance non encore réglés.

Réserve pour fluctuation des risques des assurés actifs

Selon l'analyse de risque de l'expert en caisses de pension, il y a une probabilité de 90% pour que la somme sous le risque attendue soit inférieure à CHF 18,1 millions. Après déduction des cotisations de risque réglementaires de CHF 5,1 millions environ, il en résulte selon les bases techniques un besoin en provisions de CHF 13,0 millions.

Réserve pour pertes liées aux rentiers

Les taux de conversion trop élevés par rapport aux bases techniques exigent une réserve de CHF 18,2 millions.

Réserve pour diminution du taux d'intérêt technique

Au 31 décembre 2019, le taux d'intérêt technique a été ramené de 2,5% à 1,5%. En outre, le règlement relatif à la constitution de provisions prévoit la constitution d'une réserve variable en prévision d'une éventuelle nouvelle réduction du taux d'intérêt technique. Comme valeur cible de cette réserve, le conseil de fondation a défini un taux technique selon la formule suivante: rendement des obligations de la Confédération à 10 ans majoré d'un supplément structurel de 1,5%. Autrement dit, la réserve est à nouveau réduite en cas de hausse généralisée du niveau des intérêts. Au 31 décembre 2020, la réserve pour diminution du taux d'intérêt technique s'élève à CHF 45 millions.

Hypothèques passives

Dans le cadre de l'achat de l'immeuble «Libelle», la CP a repris deux hypothèques passives pour un montant total de CHF 5,8 millions, dont une hypothèque à hauteur de CHF 1,8 million a été transférée sur l'immeuble Winkelriedstrasse 58, à Lucerne. Les hypothèques arriveront à échéance en 2025 ou 2028.

VIII Prescriptions de l'autorité de surveillance

Les comptes annuels jusqu'à l'exercice 2019 y compris ont été intégralement approuvés.

IX Autres informations relatives à la situation financière

À des fins de couverture des opérations à terme sur devises, les titres sont mis en gage en partie, mais jusqu'à CHF 15 millions au maximum, auprès du Credit Suisse.

X Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 286 61 11
Téléfax +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

Au Conseil de fondation de
Schindler Pensionskasse, Ebikon

Berne, le 9 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Schindler Pensionskasse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend l'organisation, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous

estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales relatives à l'agrément (art. 52b LPP) et à l'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié :

- ▶ si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- ▶ si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- ▶ si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté et la divulgation des conflits d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- ▶ si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- ▶ si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA



Patrick Schaller
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Raymond Frey
(Qualified
Signature)

Experte-réviseur agréé

Annexe

- ▶ Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe



Adresse de contact:

Caisse de pension Schindler
6030 Ebikon
Téléphone +41 41 445 30 11
Fax +41 41 445 30 22
www.schindler-pk.ch